5 BELVÉDÈRE DE SUPER GRASSE

Au départ de Grasse, jardin Princesse Pauline (430 m)

Implanté au flanc des Préalpes, Grasse est l'un des premiers balcons de la Côte d'Azur. La ville a connu un essor dès le début du Moyen-Age ; au début du XVe siècle, c'est une importante industrie de tannerie qui s'y développe, puis décline lentement jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Dans le même temps, le parfum devient un rituel de beauté et la parfumerie prospère et supplante peu à peu la tannerie. Le climat et le terroir favorisent la culture plein champ de nombreuses plantes florales et aromatiques ; la ville est considérée comme la capitale mondiale du parfum, portée par des entreprises familiales emblématiques de l'industrie de la parfumerie. Elle possède de riches musées, de beaux monuments et un patrimoine naturel intéressant. La visite du jardin de la princesse Pauline, au sein du parc communal de la Corniche rénové en 1982, justifie à elle seule l'ascension vers le belvédère. L'histoire raconte que la princesse Pauline Borghèse, sœur cadette de Napoléon qui séjournait à Grasse durant l'hiver 1811, soit venue s'y reposer, sur un petit trône taillé dans le rocher. Au bord du promontoire rocheux, le belvédère offre un magnifique point de vue sur la ville et sa table d'orientation permet une découverte exhaustive de tout le rivage ouest de la Côte d'Azur.

Itinéraire

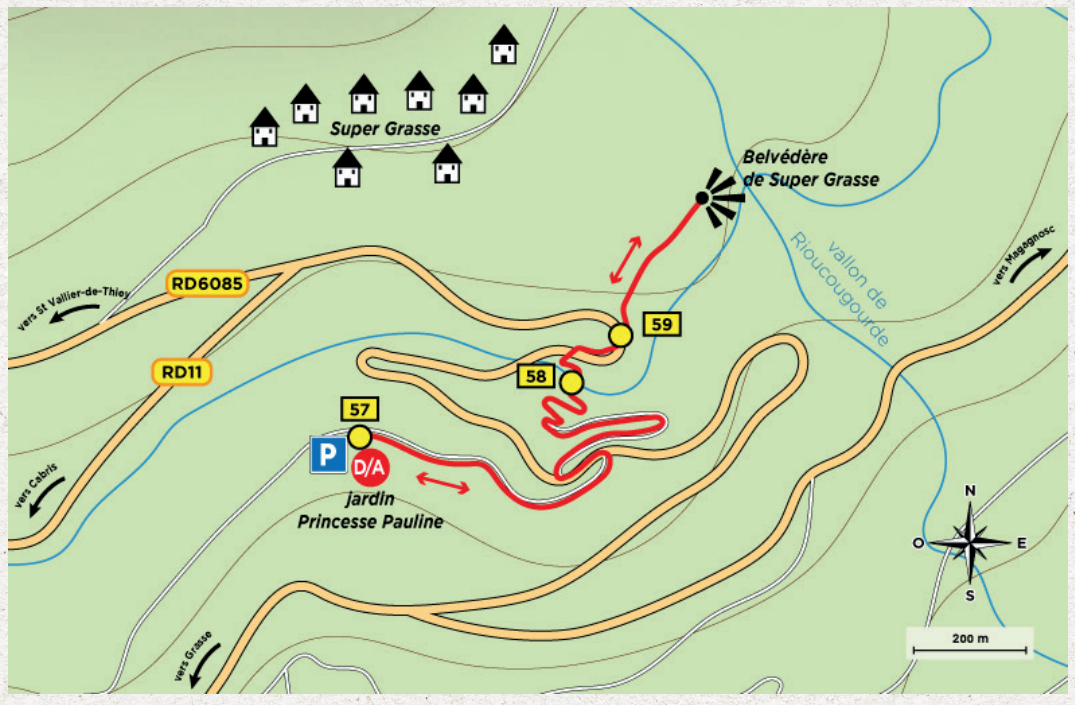

Depuis les jardins de la princesse Pauline (b.57) suivre d'abord vers l'est le boulevard de la Reine Jeanne puis virer ensuite à gauche pour remonter sur quelques dizaines de mètres le boulevard Bellevue. Traverser avec prudence vers la droite pour rejoindre le chemin de la corniche qui se prolonge plus haut en sentier jusqu'à traverser le canal du Foulon (canalisation enterrée). Parvenir à l'orée de la forêt (b.58) en coupant les virages de la route et grimper à l'ombre des chênes verts, les escaliers en pierres, pour atteindre aisément le belvédère.

Retour par le même itinéraire.

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +120 mètres / -120 mètres
Durée : 1h30 AR
Distance : 3,5 km
Difficulté : Facile
Période conseillée : Toute l'année

INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement

reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.

Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !

Le PNR des Préalpes d'Azur

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'étend sur 47 communes à l'Ouest du département des Alpes-Maritimes entre mer et montagne. Il a pour objectif de concilier à la fois la préservation, la protection des patrimoines naturel et culturel, et le développement économique et social du territoire préalpin. Profitez et respectez ces espaces de proximité, riches en biodiversité et préservés.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de moyenne montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas **à faire appel à un professionnel** qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.
Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.
Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.